

Institut de Recherche pour la Démographie des Entreprises

46, rue Poissonnière 75002 Paris

www.irdeme.org

Paris, le 3 décembre 2020

Chère Madame,

Comme vous le savez, l’année 2020 nous a mis à l’épreuve, et ce à un double titre.

D’abord, l’IRDEME a été cruellement touché par la perte de son fondateur, notre ami Bernard Zimmern. Jusqu’aux premiers mois de cette année, il gardait son enthousiasme d’entrepreneur et impulsait de nouveaux projets. Avec le confinement, sa santé s’était fortement détériorée. Il n’a pu surmonter ce dernier choc et nous a quittés en août dernier.

Ce décès nous a frappés alors que l’épidémie de coronavirus a perturbé le cours normal de beaucoup d’activités. L’IRDEME n’échappe pas à ces difficultés qui s’ajoutent à celles occasionnées par le décès de son fondateur.

Pourtant, nous sommes déterminés à faire face. Une nouvelle équipe a été mise en place en juin dernier pour remédier à l’indisponibilité de Bernard Zimmern. Proche de lui depuis une dizaine d’années, après avoir été un des vice-présidents dans le groupe Danone, j’écris régulièrement pour EPLF (Entrepreneurs pour la France), qui relaie les travaux de l’institut IRDEME, et j’ai accepté de prendre la présidence de ce dernier.

Un projet de relance a été élaboré, dans la continuité des travaux déjà menés. Il comporte quatre volets :

**Actualiser les études sur les inégalités et sur leur relation avec le dynamisme des entreprises.**

Sans prétendre égaler le volume de production de Thomas Piketty et de ses disciples, ces apôtres de l’égalitarisme tant choyés au sein des médias, nous voulons développer sur ce thème, à une échelle beaucoup plus modeste, une base de données permanente, pratique et pédagogique. Elle viserait, d’une part, à faire clairement ressortir la réalité des faits, d’autre part, à mettre en évidence les failles et les faiblesses des arguments égalitaires les plus courants.

**Approfondir les analyses sur l’emploi et, notamment, mettre au point un instrument d’observation de la quantité de travail fournie en France et dans les grands pays du monde.**

Un tel outil devrait permettre de répondre, de façon simple et pédagogique, à des interrogations courantes : impact de la durée annuelle du travail, de l’âge de la retraite, de l’âge de début d’activité, du chômage, de l’activité des jeunes, des seniors, des femmes, etc. Nous avons engagé ce projet pour constituer, en 2021, une base de données régulièrement mise à jour sur ce thème.

**Approfondir les recherches sur le financement de la croissance et celui des entreprises.**

Les travaux de l’IRDEME ont permis d’avancer dans la connaissance de ces questions. Ils ont bien mis en évidence les faiblesses françaises dans le financement des « gazelles ». Ces études ont débouché sur des mesures, en particulier l’ISF-PME, dont Bernard Zimmern fut un des inspirateurs. Il faut aujourd’hui imaginer de nouvelles propositions.

Après la crise financière de 2007-2008 et à l’heure d’un nouveau choc économique mondial, les recherches de l’IRDEME sur le financement des entreprises sont plus que jamais nécessaires. Mais elles seront aussi à élargir à des thèmes nouveaux : le rôle des investisseurs de long terme ; la stabilisation de la dette française ; la protection de l’épargne et le développement de l’actionnariat populaire.

**Produire des notes d’expertise sur les conditions du développement et de la survie des entreprises : innovation, financement, fiscalité, réglementations de toutes sortes, sociales et autres.**

Il s’agit de travaux d’économie appliquée, orientés vers l’examen critique des politiques publiques menées dans ces domaines et vers la recherche de propositions nouvelles. Ils seront soit un résultat supplémentaire des recherches évoquées ci-dessus, soit le fruit de demandes ou d’initiatives ponctuelles. Leur volume sera forcément contraint par les moyens disponibles, mais leur champ n’est pas limitatif. Ils auront vocation à être diffusés dans le débat public, par exemple à l’occasion des prochaines élections présidentielles.

Pour rendre plus visibles ces études, nous travaillons à faire évoluer le site internet et la newsletter sur lesquels elles sont destinées à figurer et que nous partageons avec Entrepreneurs pour la France.

À un terme un peu plus éloigné, c’est-à-dire plutôt à partir de 2022, notre objectif est que ces travaux servent de socle à de nouveaux projets :

* des actions de formation économique : enseignement supérieur ou formation permanente de haut niveau en coopération avec d’autres organismes ;
* la constitution d’une base de données multi-sujets prenant la forme d’une encyclopédie ou d’un annuaire économique permanent ; l’ambition serait qu’elle devienne une référence.

J’ai évoqué plus haut les élections présidentielles de 2022. Quinze mois nous en séparent. C’est court, mais suffisant, dans la situation actuelle qui bouleverse beaucoup de Français, pour que les esprits et l’opinion continuent à évoluer. Il y a là une occasion à ne pas manquer. À l’IRDEME, nous souhaitons ardemment y contribuer, mais cela dépend, de façon urgente, de votre concours.

Vous êtes parmi les plus fidèles soutiens de l’IRDEME. À ce titre, sachez que votre aide, et celle d’autres donateurs que nous recherchons activement, va devenir indispensable pour pérenniser notre effort dans les deux ou trois ans qui viennent. Nous comptons sur vous pour l’apporter cette année et, surtout, la renforcer, afin que nous puissions passer ce cap difficile en restant fidèles à l’idéal de cet entrepreneur d’exception que fut Bernard Zimmern.

Votre dévoué,

**Yves Buchsenschutz**,  
Président de l’IRDEME

PS : Pour plus de détails sur nos projets, n’hésitez pas à me joindre : yvesbuchsenschutz@irdeme.org

Mademoiselle  Madame  Monsieur

Nom : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Oui, je soutiens l’IRDEME et ses recherches indépendantes pour produire des données économiques fiables. Je vous envoie mon soutien le plus généreux possible :**

50 euros 200 euros autres : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

**Par chèque à l’ordre de : « IRDEME », 46 rue Poissonnière 75002 Paris**

**Ou par virement : IBAN FR39 3000 2004 6700 0044 6190 G05  
(Merci de bien indiquer vos coordonnées dans son libellé)**

Nous vous enverrons un reçu fiscal

L’IRDEME est un institut de recherche économique qui ne fonctionne qu’avec des dons privés, sans aucune subvention publique. Il bénéficie de la possibilité d’offrir à ses donateurs une réduction de **66% de leur IR** des dons qu’ils feront, dans la limite de 20% de leur revenu imposable. Pour l’**IFI** la déduction est de **75%** du montant du don, dans la limite d’une déduction de 50.000 euros. Pour les **entreprises** la déduction d’impôt est de **60%** du montant dans la limite de 0,5% du chiffre d’affaires.

**Sur l’IR, un chèque de 300 euros vous coûte seulement 100 euros**